

en ligne en ligne

BIFAO 8 (1911), p. 149-154

Henri Gauthier

Mise au point.

### Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

# Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

# **Dernières publications**

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

# MISE AU POINT

PAR

#### M. HENRI GAUTHIER.

Les résultats des fouilles entreprises dans la partie nord de la nécropole thebaine pendant l'hiver 1908-1909 par The British School of Archeology in Egypt et The Egyptian Research Account (XVth year) réunis font l'objet de l'ouvrage publié en 1909 par M. W. M. Flinders Petrie, intitulé Qurneh. Je n'ai pas l'intention de soumettre ici ce livre à une analyse critique complète et détaillée, mais je voudrais revendiquer, au nom de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, les droits du premier occupant et aussi du premier éditeur relativement à certaines parties de l'ouvrage. Sans doute je comprends fort bien que le labeur immense et si divers auquel se consacre en Egypte depuis de longues années le savant anglais à qui notre science est redevable de tant de belles découvertes et de tant d'aperçus nouveaux et ingénieux, ne lui permette pas de jeter les yeux sur toutes les publications dont s'enrichit chaque jour la littérature égyptologique. Il ne me paraît pourtant pas inutile de profiter de l'occasion qui m'est aujourd'hui donnée de faire observer à nos confrères étrangers, souvent si durs à l'égard de qui a pu omettre de citer leurs travaux, que le Français n'est pas le seul à se rendre coupable de pareils oublis.

Trois ans donc avant M. Fl. Petrie et ses collaborateurs, en 1906, l'Institut français d'archéologie du Caire pratiqua des fouilles dans le site de Drah abou'l Neggah, et en 1908 il publia les résultats de ces fouilles (1). Or, sur quatre points de sa campagne, et non des moins importants, M. Petrie n'a fait que reprendre les travaux anciens de l'Institut français, guidé qu'il fut sans doute par les indications des indigènes. Sans perdre son temps à se demander

(1) H. GAUTHIER, Rapport sur une campagne de fouilles à Drah abou'l Neggah en 1906, dans le

Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, t. VI, p. 121-171, avec 13 planches. comment il se faisait que des tombeaux entiers fussent ainsi tout déblayés et prêts à être copiés, il s'est mis à l'œuvre en toute tranquillité, et a pu de cette façon, en y consacrant fort peu de peine, de temps et d'argent, fournir à sa très courte saison de fouilles à Gournah un appoint assez considérable.

Voici donc les quatre points sur lesquels je voudrais rendre à l'Institut français ce qui lui appartient en toute légitimité :

- 1° Le graffito sur un rocher au nom du roi Hââ-àb-Ré-Apriès, reproduit au trait sur la planche LVI de l'ouvrage de M. Petrie<sup>(1)</sup>, a été mis au jour et photographié dès 1906 par les soins de l'Institut français d'archéologie<sup>(2)</sup>. J'ajouterai même que M. Petrie a commis une légère erreur en le transcrivant; l'original porte, en effet, \(\bigcap\_{\text{\colored}}^{\text{\colored}}\bigcolog\_{\text{\colored}}^{\text{\colored}
- 2º Le tombeau peint de Baka décrit rapidement par M. Petrie à la page 11, \$ 22, de son livre, et dont M<sup>me</sup> Hilda Petrie a reproduit à l'aquarelle les scènes les moins communes, sinon les mieux conservées, aux planches XXXIV, XXXV, XXXVI et XXXVII, a été copié in extenso dès 1906 par les soins de l'Institut français d'archéologie. On en peut lire la description intégrale dans mon rapport, aux pages 163-171, et la photographie d'une bonne partie des peintures a été donnée aux planches XI, XII et XIII(3). Je dois reconnaître, du reste, que les aquarelles de M<sup>me</sup> Petrie, et principalement celle de la moitié nord de la paroi ouest représentant des oiseaux aquatiques sauvages s'ébattant au-dessus d'une touffe de papyrus (pl. XXXVII), sont très supérieures comme effet aux photographies en noir que j'étais en état d'en donner, n'étant pas moi-même peintre et n'ayant aucun artiste à ma disposition. J'ajouterai encore, à propos du personnage représenté en pied, en couleur, sur la planche XXXV du livre anglais, qu'il n'est pas le fils de Baki et de sa femme, comme le croit M. Petrie<sup>(4)</sup>, mais bien plutôt leur père; cela résulte avec évidence de la légende entourant le personnage (5). Je ne vois aucun inconvénient à fixer à l'époque de

<sup>(1)</sup> Cf. aussi p. 15.

<sup>(2)</sup> Cf. GAUTHIER, op. cit., p. 141 et pl. II.

<sup>(3)</sup> Un plan complet et détaillé du tombeau, donnant les cotes des dimensions, a même été levé et publié (GAUTHIER, op. cit., p. 164).

Ge plan n'existe pas dans l'ouvrage de M. Fl. Petrie.

<sup>(4)</sup> Op. cit., p. 11.

<sup>(5)</sup> Cf. GAUTHIER, op. cit., p. 169, et Petrie, op. cit., pl. XXXV.

Thoutmôsis Ier, comme le fait M. Petrie, le terminus ante quem de la date à laquelle a pu être creusé et décoré ce tombeau, mais je dois ajouter qu'il peut fort bien être postérieur à ce règne, la reine Aahmès-Nofritari étant mentionnée comme divinité de la nécropole thébaine jusqu'à une époque très avancée de la XVIIIe dynastie. Enfin, l'auteur du déblaiement de ce tombeau n'est ici ni M. Petrie ni moi; j'ai déjà fait observer que je l'avais trouvé tout ouvert, et que les indigènes en faisaient remonter le déblaiement à des fouilles antérieures de quelques années à celles de l'Institut français, lesquelles semblent, au dire des Arabes de la localité, avoir été dirigées par M. Percy E. Newberry (1). Ce sont là détails dont M. Petrie aurait pu, comme je l'ai fait, s'enquérir.

3° Le tombeau peint de *Piaay*, décrit très sommairement par M. Petrie à la page 11, \$ 24, de son livre, et dont M<sup>me</sup> Petrie a reproduit en couleur trois scènes empruntées à la paroi nord (pl. XXXIX), a été copié *in extenso* dès 1906 par les soins de l'Institut français d'archéologie; j'en ai levé le plan exact, et j'en ai photographié la paroi ouest<sup>(2)</sup>. Il est bien vrai, comme le fait observer M. Petrie, que les couleurs de ce tombeau sont pauvres et pâles en comparaison de la richesse étincelante de celles du tombeau de Baki, mais je ne vois pas là une raison suffisante pour faire descendre l'exécution du tombeau jusqu'à la XX<sup>e</sup> dynastie, le nom de *Piâaï* étant connu déjà par plusieurs exemples de la XVIII<sup>e</sup> dynastie<sup>(3)</sup>, et l'ensemble des tombes entourant celle de Piâaï datant visiblement aussi de la XVIII<sup>e</sup> dynastie<sup>(4)</sup>.

4° Ensin le tombeau le plus ancien de tout le groupe des tombeaux peints copiés par M. Petrie au cours de cette saison, celui qu'il appelle, on ne sait trop en vertu de quel témoignage, Sithathor Tomb (5), et ailleurs avec plus d'exactitude Dancers' Tomb (6), et qui a été décrit par lui aux pages 10-11 de son

<sup>(1)</sup> Cf. GAUTHIER, op. cit., p. 163-164.

<sup>(2)</sup> Cf. GAUTHIER, op. cit., p. 148-162, et pl. VI. Le plan est publié, avec toutes les mesures, à la page 149. Pourquoi M. Petrie, qui se flatte volontiers de ne rien laisser à faire derrière lui, a-t-il négligé de lever ce plan ainsi que celui du tombeau de Baki?

<sup>(3)</sup> Op. cit., p. 150.

<sup>(4)</sup> Voir ce qui est dit à ce sujet par M. Petrie lui-même (op. cit., p. 11, \$ 23), à propos du tombeau d'Amen-mes voisin de celui de Piâaï.

<sup>(5)</sup> Petrie, op. cit., frontispice.

<sup>(6)</sup> Op. cit., p. 10.

livre, a été, comme les précédents, déblayé en 1906 par l'Institut français d'archéologie. M. Petrie reconnaît, du reste, incidemment, par cette phrase sommaire, qu'il a eu là un devancier : «It had been excavated, dit-il, by someone in recent years n<sup>(1)</sup>. J'en ai publié une description, peut-être un peu trop courte, et que celle de M. Petrie vient, je le déclare volontiers, fort heureusement compléter, aux pages 162-163 de mon Rapport; j'ai donné une photographie en noir de l'ensemble de la fresque de la paroi nord (2), représentant des scènes de danses (ce que M. Petrie appelle une festival scene of singers and dancers)(3), et M. H. Pieron, qui était alors mon collègue à l'Institut français d'archéologie, a peint à l'aquarelle les mieux conservées de ces curieuses figures (4). Une comparaison des trois aquarelles de M. Pieron et de ma photographie d'une part, avec l'aquarelle de M<sup>me</sup> H. Petrie d'autre part, montre au premier coup d'œil combien cette fresque eut à souffrir depuis que je la mis au jour en 1906, soit du fait des intempéries, soit peut-être aussi et surtout du fait des Arabes: une partie importante en avait déjà disparu en 1908-1909, principalement sur les deux bords à droite et à gauche. M. Petrie peut donc à bon droit se féliciter d'avoir obtenu l'autorisation du Service des Antiquités d'enlever la fresque pour la copier, puisqu'il n'était pas possible de préserver le tombeau soit par une porte soit par quelque moyen de couverture. Mais on aimerait à savoir où M. Petrie a transporté les morceaux de cette curieuse fresque; faute d'un pareil renseignement, elle demeure aussi bien perdue que si elle avait été laissée par lui en place, et dans ces conditions il est permis de se demander s'il n'aurait pas tout autant valu l'épargner et en éviter le morcellement et l'éloignement.

Je ferai observer pour les personnes que pourrait intéresser la comparaison entre l'aquarelle française et l'aquarelle anglaise, que les deux teintes de rouge et de jaune, si différentes dans les deux interprétations, ont été très fidèlement reproduites par M. H. Pieron, et que celles de M<sup>me</sup> H. Petrie sont bien loin d'avoir rencontré le ton juste de l'original.

M. Petrie décrit soigneusement la scène registre par registre; mais pourquoi n'a-t-il pas vu que, à part deux de ses figures, les deux hommes Meri et

<sup>(1)</sup> Petrie, op. cit., p. 10; ce renseignement a probablement été fourni à M. Petrie par quelqu'un de mes anciens réis ou ouvriers.

<sup>(2)</sup> GAUTHIER, op. cit., pl. VII.

<sup>(3)</sup> Petrie, op. cit., frontispice.

<sup>(4)</sup> GAUTHIER, op. cit., pl. VIII, IX, X.

Ouadji (les trois figures de serviteurs de notre planche IX semblent avoir disparu depuis 1906; tout au moins M<sup>me</sup> Petrie ne les a-t-elle pas reproduites), tous les personnages de la fresque sont des femmes?

Enfin, en ce qui concerne l'époque à laquelle il convient de placer cette peinture, M. Petrie pense que cette époque doit être la XVII<sup>o</sup> dynastie, époque de ce « rough but spirited archaic work which preceded the rise of the art of the XVIII<sup>th</sup> dynasty » (1). J'ai rapproché jadis, au contraire, cette fresque des peintures des tombeaux de Beni-Hassan et l'ai placée au Moyen Empire (2). Cette attribution au Moyen Empire m'avait été suggérée par la trouvaille de plusieurs cônes funéraires au nom d'Antouf dans ce tombeau; mais j'avais déjà indiqué (3) qu'il ne fallait pas attribuer trop d'importance à ces cônes, vu l'état de bouleversement dans lequel se présente à nous la nécropole de Drah abou'l Neggah; et je suis tout prêt maintenant à faire descendre jusqu'à la XVII<sup>o</sup> dynastie les danseuses de notre fresque. Il n'y a, du reste, pas un très grand écart de temps entre la XII<sup>o</sup> dynastie et la XVII<sup>o</sup>.

Enfin j'ajoute que M. Petrie a glané après moi dans le tunnel en briques servant d'entrée à la tombe (auquel il donne le nom de *Dancers' tomb passage*) quelques petits objets sans importance qu'il a tous réunis à la planche XXXI, nos 8 à 15, de son livre.

En somme, de tous les tombeaux peints que M. Petrie aurait découverts au cours de sa campagne de 1908-1909, un seul lui appartient bien en propre, c'est le tombeau d'Amen-mes (p. 11, § 23, et pl. XXXVIII), déblayé en face de celui de Piâaï et dans la même cour que lui; M. Petrie en place l'exécution vers le temps d'Amenhotep II, et cela, soit dit en passant, me semble être un argument de plus à ajouter à ceux qui j'ai donnés plus haut pour placer le tombeau de Piâaï également sous la XVIIIe dynastie.

Ces quelques considérations, que j'ai jugées utiles de publier pour le rétablissement de la vérité et de l'équité scientifiques, n'enlèvent rien, je me hâte de l'ajouter, ni au mérite de la campagne anglaise à Thèbes en 1908-1909, ni à l'intérêt du livre où en sont exposés les résultats; il y a fort heureusement beaucoup d'autres choses, nouvelles et importantes, dans le livre Qurneh. J'ai

<sup>(1)</sup> Petrie, op. cit., p. 11. — (2) Gauthier, op. cit., p. 163. — (3) Op. cit., p. 162, note 1. Bulletin, t. VIII.

voulu simplement montrer, et c'est là toute l'ambition de cette petite note, que lorsqu'on explore après tant de devanciers connus et inconnus un site aussi bouleversé et aussi saccagé que la nécropole de Gournah-Drah abou'l Neggah, on ne saurait s'entourer de trop de précautions, ni surtout négliger de prendre connaissance des travaux antérieurs qui ont paru sur le même sujet, sous peine de s'exposer, comme vient de le faire M. Petrie, à des redites et à des besognes inutiles.

H. GAUTHIER.

Le Caire, 6 mai 1911.

# NOTE ADDITIONNELLE.

Cet article était déjà composé lorsque M. Chassinat voulut bien me signaler l'apparition d'un nouvel ouvrage de M. Arthur E. P. B. Weigall (The Treasury of Ancient Egypt, Miscellaneous chapters on Ancient Egyptian History and Archæology, 1 vol. in-8°, Edinburg and London, William Blackwood and Sons, 1911). Dans ce livre de vulgarisation, M. Weigall a reproduit à nouveau, mais en noir, l'aquarelle de M<sup>me</sup> H. Petrie représentant les scènes de danses du tombeau peint de la XVII° dynastie, avec la seule référence Copied by H. Petrie (voir pl. XIII, entre les pages 132 et 133). Je suis d'autant plus surpris de constater que M. Weigall ignore lui aussi les travaux de l'Institut français d'archéologie qu'il est venu un matin de février 1906, en qualité d'inspecteur en chef du Service des Antiquités, visiter notre chantier de fouilles à Drah abou'l Neggah, et qu'après la fin des travaux j'ai eu à recourir à son administration pour organiser le transport au Caire des antiquités par nous recueillies. — H. G.

17 mai 1911.